

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2020**

Objet : **CONVENTION ESPACE ONG ASSOCIATION DU FIT A FERNEY-VOLTAIRE : DENONCIATION**

Membres élus présents : MM. AROT - BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MONNET – MME NALLET – MM. PRADEL – VERNE -  
Membres associés présents : MME MAULET – M. PIERROT

*Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire*

Créé en 1987, le Centre d'Affaires du FIT (à Ferney-Voltaire) a pour vocation de mettre à disposition des entreprises de services, des infrastructures favorisant leur développement à l'international. Si les évolutions économiques ont conduit la Chambre à réduire progressivement les surfaces affectées à cette activité par le biais de cession, elle a en revanche affectée dès 2005 une surface de 200 m<sup>2</sup> à une activité de pépinière d'entreprises.

En 2006, la Mairie de Ferney-Voltaire a exprimé le besoin d'accueillir des structures telles que des organisations non gouvernementales et d'autres organisations pouvant concourir au développement du Pays de Gex, profitant de la proximité immédiate de Genève. La Chambre et la Mairie de Ferney-Voltaire ont ainsi conclu une convention de partenariat mettant à disposition une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> à cette cible d'organisations, espace dont le financement est assuré conjointement par la Chambre, par la Mairie et par le locataire.

Depuis janvier 2018, cet espace n'est plus occupé que par un seul locataire (soit 25 m<sup>2</sup> sur 200) et les recherches de cibles de locataires menées tant par la Mairie que par nos services restent infructueuses ; il ne correspond plus à un besoin local. Une nouvelle destination de cet espace est devenue nécessaire. Au préalable, il est donc proposé de donner pouvoir au Président pour dénoncer cette convention en application de "l'article 6 durée de la convention."

Il vous est donc demandé de bien vouloir donner pouvoir au Président pour dénoncer la convention espace ONG association du FIT à Ferney-Voltaire établie avec la Mairie de Ferney-Voltaire, en application de "l'article 6 durée de la convention".

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-Président, donne pouvoir au Président pour dénoncer la convention espace ONG association du FIT à Ferney voltaire établie avec la Mairie de Ferney-Voltaire, en application de "l'article 6 durée de la convention".**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	32
- Nombre de Membres présents .....	19
- Nombre de voix pour .....	19
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président

